

Afin de remplacer un agent indisponible, la ville de SOY AUX recrute

1 agent d'entretien des espaces verts h/f
Poste à pourvoir immédiatement

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière technique)

Contrat CDD (durée du contrat liée à la durée d'absence de l'agent à remplacer)

Poste à temps complet

Affectation : Pôle Aménagement et Développement / service des espaces verts

Forte de ses 10073 habitants, troisième ville du département de la Charente et seconde ville de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême après Angoulême, la commune de Soyaux occupe une position de choix dans cet ensemble de 141 000 habitants et dispose d'atouts majeurs pour accompagner son essor ; un cadre de vie agréable, des facilités d'accès, des zones économiques en développement et des sites naturels préservés.

C'est dans un esprit d'amélioration continue des services municipaux que nos collaboratrices et nos collaborateurs se mobilisent chaque jour pour notre ville, la préservation de ses espaces naturels et le bien vivre de ses habitants. Leur implication, leur engagement et leur capacité d'innovation sont essentiels. Rejoignez-nous et montrons ensemble le meilleur du service public !

Missions :

Effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Assurer les travaux de plantation, de création, d'arrosage, de production et d'entretien des espaces verts

Activités principales :

Assurer l'entretien général des espaces verts (tonte des gazons, traitements et arrosages...) et le désherbage mécanique des massifs et plantations

Effectuer la taille des arbustes (élagage, arrosage, mécanique hydraulique)

Préserver la qualité des sites et prévention des risques

Réaliser des petits travaux liés à l'aménagement des espaces verts

Assurer l'entretien courant du petit matériel

Assurer la surveillance des maladies et parasites des plantes et végétaux

Participer, si nécessaire, à la viabilité hivernale des routes

Gérer l'entretien des jardins municipaux ou de serres

Effectuer l'implantation et mise en œuvre de massifs arbustifs et floraux

Assurer la rénovation ou la création des nouveaux espaces verts et leur engazonnement

Conduite du tractopelle et maintenance

Compétences attendues :

Savoir reconnaître les végétaux, plantes annuelles et vivaces

Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis

Savoir utiliser les produits phytosanitaires et faire le choix du produit à employer suivant les parasites et maladies

Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail, signalisation temporaires et port des EPI

Savoir rendre compte de son activité

Maîtriser les plans de gestion des sites (exigences réglementaires, scientifiques et techniques)

Connaître les techniques et pratiques locales d'entretien : taille douce, sélection dirigée, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation, tonte ou fauchage, etc.

Connaître les techniques de débroussaillage et de désherbage

Savoir prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (incendies, inondations, glissements de terrains, accidents personnels)

Savoir organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques, matérielles

Etre capable de relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables

Savoir détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé

Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition

Assurer un suivi des événements ordinaires et exceptionnels et le transmettre au service selon une procédure définie

Etre en bonne condition physique, avoir le sens du travail en équipe, faire preuve d'initiative

Permis B obligatoire

Permis C souhaité

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R tractopelle) souhaitée

Contraintes particulières :

Présence par tous les temps à l'extérieur

Possibilité d'être appelé pour des missions exceptionnelles en dehors des horaires de travail normaux

Port de vêtements de protection et des équipements de protection individuelle obligatoire

Informations complémentaires :

37H30 hebdomadaires, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Indemnité de congés payés et indemnité de fin de contrat (prime de précarité)

Rémunération horaire de 11,87€ brut

Durée du contrat liée à la durée d'absence de l'agent remplacé

Lettre de motivation et CV à adresser avant le 16/10/2024 à 17H

Par courrier à : Monsieur le Maire de SOYAUX, service des ressources humaines, 235 avenue du Général de Gaulle 16800 SOYAUX

Par mail à : erik.desmet@mairie-soyaux.fr